

CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE DU 22 MAI 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-deux Mai à 19H, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. FOURNIER Hubert, maire.

Présents : MM. FOURNIER, DEROUET, LUCAS, MENEAU, DELAGE, GUYOMARCH, CORNET, BORNE, SAMPEDRO, BLANCHARD, RIGARD, BOBIN, SALLÉ, POMMIER

Absents : M. DELANNOY, Mme BLANCHARD (excusés)

Date de convocation : 13/05/2015

Objet : demande subvention spectacle les Lavandières

Demande de subvention Aide au dernier commerce

Décision modificative Assainissement

Questions diverses

DEMANDE DE SUBVENTION COMMUNAUTE COMMUNES SULLIAS

Le Conseil Municipal sollicite auprès de la Communauté de Communes du Sullias une subvention au meilleur taux, pour le spectacle « Paroles de Lavandières » qui sera organisé le 19 Juin 2015, pour un coût de 1 695.60 €.

REMERCIEMENTS

Monsieur le Maire donne lecture des remerciements du Twirling Bâton et de la Gym pour l'octroi des subventions.

AIDE AU DERNIER COMMERCE

La Commune de Neuvy en Sullias, peuplée de 1269 habitants et située sur le territoire du canton de Sully sur Loire, est une commune résidentielle, dotée d'une vie associative importante.

Notre épicerie est maintenant fermée depuis Novembre 2013, et le manque de commerce se fait sentir auprès de la population.

La Commune a trouvé un acquéreur pour le fonds commercial, puisqu'elle est propriétaire des murs.

Afin de rendre ce commerce opérationnel, il est nécessaire de renouveler la chambre froide et d'équiper les locaux pour une activité traiteur (frigo, plonge), pour un montant total de : 7 559.00 € HT, soit 9 070.80 € TTC

Ce projet s'inscrit dans l'action 2.4 b du Contrat Régional, du Pays Sologne Val Sud.

C'est pourquoi nous sollicitons l'aide du Conseil Régional, via le Contrat Régional de Pays Sologne Val Sud, au titre du module « service à la population », pour soutenir financièrement cet investissement.

ETUDE DE CARACTERISATION DES FRANGES PERI URBAINES

Le Conseil Municipal prend connaissance du dossier concernant l'étude de caractérisation des franges périurbaines. Pour la Commune, les secteurs des lotissements des Hauts de Mont et du Clos des Moulins sont concernés. Il s'agit d'un sondage sur les habitudes d'achat des habitants. Des questionnaires seront à distribuer aux personnes concernées par les conseillers.

CELEBRATION DE LA FETE NATIONALE

La structure gonflable est réservée auprès de « La Récré de Zoé ». La commission verra pour l'organisation de jeux.

Un pique-nique aura lieu dans le square de l'Abbé Machard pour les habitants de la commune (buffet froid, 10 € pour les adultes et 5 € pour les enfants. Les inscriptions seront à faire auprès du secrétariat).

La gestion de la buvette sera confiée à RANDO NEUVY.

INAUGURATION DE L'R DE LOISIRS

Elle est fixée au 20 Juin à 11 Heures sur place. Une démonstration de BMX aura lieu sur le circuit aménagé à cet effet. Une demande sera faite auprès du tennis club pour une démonstration sur le terrain de Beach tennis.

VISITE DE L'AERO DES AVANTS GARDES

Celle-ci est prévue le 30 mai à 11 Heures sur le site des Avants Gardes. Les conseillers et leurs conjoints sont conviés.

DECHETERIE

Le Conseil Municipal est informé de la fermeture de la déchèterie de TIGY qui sera transférée à VIENNE EN VAL. Un courrier sera adressé au SICTOM signalant le mécontentement du Conseil. Il serait judicieux de réfléchir à la mise en place d'un dépôt de déchets verts sur la Commune.

ADAPEI 45

Le Conseil Municipal prend connaissance d'un courrier de l'ADEPEI 45 nous informant de l'organisation de l'opération Brioche, qui aura lieu du 5 au 11 Octobre, pour acheter des briochettes au profit des enfants handicapés.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour que l'association amène les brioches à l'école et fasse une information auprès des élèves sur le handicap. Il faudra 200 brioches au coût de 1 €, soit un budget de 200 € ;

Il a également été proposé à l'association de tenir un stand sur le marché.

DECISION MODIFICATIVE ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve la Décision Modificative n°1 qui prévoit 26 000.00 € en plus en recettes et en dépenses pour la section d'investissement, suite à une erreur de report de l'excédent de l'année précédente.

VISITE CENTRALE DAMPIERRE EN BURLY

Monsieur le Maire informe le conseil qu'EDF propose la visite du cœur d'un réacteur à la centrale de DAMPIERRE EN BURLY, pour le maire et 3 conseillers entre le 6 et le 24 Juillet.

Une réponse est à donner pour le 1^{er} Juin.

FÊTE VILLAGEOISE

Une réunion aura lieu le vendredi 29 mai à 19 heures à la Mairie afin d'organiser la fête villageoise qui aura lieu les 26 et 27 Septembre.

Il est prévu le forum des associations le samedi après-midi ainsi qu'une marche semi nocturne organisée par RANDO NEUVY le soir, suivie d'une soupe à l'oignon.

Pour le Dimanche, dernier jour du marché, il faudrait prévoir l'organisation d'un vide-grenier, d'une buvette et de la restauration, et voir pour des animations de rues.

Monsieur le Maire souhaite que ce soit les associations qui mettent en place ces animations. Un premier point sera fait lors de la réunion afin de connaître les associations intéressées et disponibles.

QUESTIONS DIVERSES

Mme CORNET ; Signale qu'il serait bon de prévoir un roulement pour l'installation et le rangement du marché (8H30 et 13 H 30), afin que ce ne soit pas toujours les mêmes personnes. Pour le 24 Mai : Karine SALLÉ et Cédric MENEAU seront présents et pour le 14 Juin : André DEROUET, Jean-Claude LUCAS et Sandrine BOBIN)

Demande s'il est possible de tondre les terrains qui sont à vendre dans la rue des Moulins. Contact sera pris avec le lotisseur.

M. LUCAS : Signale qu'il y aura un rendez-vous avec Mme CHEHADÉ en juin pour l'avancement du projet d'école.

Demande si les agents techniques peuvent prévoir de refaire la peinture à la garderie cet été. M. DEROUET verra avec les employés.

M. DEROUET : Fait part de sa rencontre avec les experts de l'assurance pour les dégâts de la rue des Coudresceaux. 75 % du devis sera pris en charge.

Voir pour faire le document unique

M. SAMPEDRO : Donne le compte rendu de la dernière réunion du Conseil Jeunes avec la mise en place de l'organisation des jeux inter villages

M. DELAGE : Signale que le club de Loisirs lui a demandé un écran de projection pour installer à la salle polyvalente.

Mme BORNE : Remercie la commune pour l'octroi de la subvention.

Signale l'organisation d'une cheminade le 12 Septembre sur le thème « Neuvy, histoire d'un village »

Informe d'un problème sur le non entretien des terrains bordant les 4 pavillons locatifs en bordure de la route de Sully

Mme SALLÉ : Demande s'il y aura un point d'eau au terrain BMX. Réponse c'est fait. Voir également s'il est possible d'installer tables et bancs pour les promeneurs.

Informe le Conseil que l'Association Graine de Gaulois a reçu une demande de fermeture de la part du Conseil Général, pour défaut d'encadrement professionnel, et sur les locaux. M. FOURNIER signale qu'à priori ce même courrier a été envoyé à toutes les associations d'assistantes maternelles.

Mme GUYOMARCH : Demande si la commune est couverte au niveau des assurances pour l'organisation des jeux inter villages ou d'autres manifestations.

Signale qu'il faudrait installer, au terrain BMX, une pancarte précisant que la commune se dégage de toute responsabilité et que les protections individuelles sont fortement conseillées (casque, coudières, genouillères, gants)

Le maire

Le secrétaire

Les conseillers